



# Normes IAS/IFRS

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ  
2021 - 11<sup>E</sup> ÉDITION

La formation universitaire de référence en français



# Normes IAS/IFRS

Les normes IAS/IFRS constituent le standard obligatoire pour l'élaboration des comptes consolidés des sociétés cotées au sein de l'Union Européenne. La Belgique autorise les sociétés non cotées à établir leurs comptes consolidés selon le référentiel IAS/IFRS. Elle oblige cependant les établissements de crédit et les entreprises d'assurance à le faire, même en l'absence de cotation boursière. Ce référentiel a également un impact sur les filiales belges consolidées : beaucoup de ces filiales sont amenées à effectuer en normes IAS/IFRS « le reporting » au sein du groupe auquel elles appartiennent.

## LES ATOUTS DU PROGRAMME

- Une formation complète et compacte : trois mois pour se mettre à niveau.
- Une formation où interagissent académiques et praticiens.
- Une formation en français.



**Frédéric LEPOUTRE**

**Participant à l'édition 2004 du cycle de formation, réviseur d'entreprises, expert-comptable, et aujourd'hui lui-même formateur aux IAS/IFRS**

« Ce cycle m'a permis d'acquérir une vue globale sur l'ensemble de ces normes comptables, mettant en évidence le caractère « complet » de la formation, tant sur le plan théorique que pratique.

En tant que professionnel du chiffre, et soumis à certaines obligations en matière de formation continue, ce cycle m'a également permis d'acquérir efficacement les bases nécessaires à l'exercice de ma profession.

Enfin, ce cycle m'a mené à l'enseignement universitaire, étant moi-même en charge de divers cours auprès de plusieurs institutions. »

## LE PUBLIC

Le programme est conçu pour répondre aux besoins des « comptables » et plus largement du monde financier. En effet, l'adoption du référentiel a des implications non seulement sur la comptabilité mais aussi sur l'analyse financière et encore sur l'organisation des entreprises.

Dès lors, le public visé est composé des personnes en charge de l'établissement et du contrôle des comptes ou encore leurs utilisateurs quels qu'ils soient. Plus précisément, il s'agit des :

- émetteurs de l'information financière chargés de l'élaboration et du contrôle des états financiers :
  - membres des départements comptables, financiers, de consolidation, de contrôle de gestion dans les entreprises ;
  - intervenants externes : réviseurs d'entreprises, experts-comptables, comptables, etc. ;
- managers de projet IAS/IFRS, responsables du pilotage du changement de référentiel ;
- utilisateurs de l'information financière dont le rôle est d'interpréter l'information financière : banques, sociétés de bourse, analystes financiers.

## LES OBJECTIFS

Au terme de la formation, le participant aura acquis les compétences suivantes :

- sur le plan comptable, maîtriser le référentiel IAS/IFRS ;
- sur le plan de l'analyse financière, comprendre de manière pertinente l'information ;
- sur le plan organisationnel, mettre en oeuvre le projet de conversion.





## LA PÉDAGOGIE & L'ÉVALUATION

La réflexion sur la valeur économique des opérations comptables constitue un changement de perspective pour beaucoup de professionnels de la comptabilité et utilisateurs de l'information financière. Afin d'ancrer dans la réalité professionnelle des participants l'investissement intellectuel que l'application des normes IAS/IFRS demande, enseignants et professionnels de haut niveau animeront cette formation, en se basant sur un mix dynamique de présentation de concepts, de méthodes et d'outils systématiquement illustrés par des exemples et témoignages d'expérience et appliqués dans le cadre d'exercices pratiques. Le nombre d'inscrits est limité à 30 pour permettre une pédagogie active.



## LE PROGRAMME

### Module 1: Environnement comptable national et international

- Normes IAS/IFRS: contexte et enjeux de la normalisation internationale.
- Principales divergences entre référentiels belge et européen IAS/IFRS.
- Méthodes d'évaluation: coût historique versus juste valeur.
- Lien entre comptabilité et fiscalité.

### Module 2: Présentation détaillée des normes IAS/IFRS

- Normes générales: contenu et structuration des états financiers, information sectorielle, événements post-clôture, latences fiscales, provisions pour risques et charges.
- Normes particulières: immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et amortissements, contrats de location, avantages au personnel et paiements fondés sur des actions, tests de dépréciation.
- Première application des IAS/IFRS.

### Module 3: Consolidation

- Rappels en matière de consolidation.
- Normes IAS/IFRS relatives à la consolidation.

### Module 4: Analyse financière et pratique des normes IAS/IFRS

- Impact des normes IAS/IFRS sur la lecture et l'interprétation des états financiers.
- Comment s'adapter concrètement à l'environnement IAS/IFRS.



## L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

- **Romuald BILEM**  
Réviseur d'entreprises, partner Ernst & Young.
- **Fabien BRANSWYK**  
Senior audit Manager, partner KPMG Réviseurs d'entreprises.
- **Thomas CARLIER,**  
Head of Brussels IFRS Centre Of Excellence at Deloitte Belgium
- **Yves DE RONGÉ**  
Professeur à la Louvain School of Management de l'UCLouvain.
- **Michel DE WOLF**  
Professeur à l'UCLouvain, réviseur d'entreprises, président honoraire de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, responsable académique du programme.
- **Frédéric LEPOUTRE**  
Réviseur d'entreprises, expert-comptable, associé BST Réviseurs d'Entreprises.
- **Bénédicte VESSIÉ**  
Présidente du Collège de Supervision des Réviseurs d'entreprises, chargée de cours à la Louvain School of Management – Mons.

En collaboration avec :



### PENSEZ UCLOUVAIN, POUR VOTRE FORMATION CONTINUE !

Plus de 200 programmes à horaire décalé ou adapté dédiés à votre évolution et votre développement professionnel...

### SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET SUR LE WEB :



FormationContinueUCL



formationcontinue-ucl



[www.uclouvain.be/formation-continue](http://www.uclouvain.be/formation-continue)

### EN SAVOIR PLUS NOTRE POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET DE TRAITEMENT DES DONNÉES SUR :

[www.uclouvain.be/fr/etudier/iufc/  
confidentialite-donnees.html](http://www.uclouvain.be/fr/etudier/iufc/confidentialite-donnees.html)



## EN PRATIQUE

### LIEU ET CALENDRIER

Le programme se déroulera à Louvain-la-Neuve du 1<sup>er</sup> octobre au 14 décembre 2021 à raison de 9 mardis (18h30-21h30) et 5 vendredis (9h-17h30). Les examens auront lieu le 15 janvier 2022 (1<sup>e</sup> session). La date de la seconde session vous sera communiquée par la suite.

Si les conditions sanitaires devaient rendre impossible l'organisation de la formation dans les conditions prévues, les organisateurs examineraient avec les participants les réaménagements souhaitables et praticables.

### DROITS D'INSCRIPTION

Pour toute demande d'inscription avant le 1<sup>er</sup> septembre 2021, les droits d'inscription s'élèvent à 2.943€ HTVA avec possibilité de réduction(s) :

- -10% pour les personnes s'inscrivant à titre privé
- -5% pour les alumnis UCLouvain

Pour toute demande d'inscription au-delà de cette date, les droits d'inscription s'élèvent à 3.270€ HTVA, sans possibilité de réduction.

Les droits d'inscription ci-avant sont également applicables aux candidats résidant en Afrique, et à qui est offerte la possibilité de suivre la formation à distance, sauf deux jours de présentiel à Kinshasa (dates à préciser et soumises à la condition d'au moins dix inscrits à ces deux jours).

### CONDITIONS D'ADMISSION

- être détenteur d'un diplôme universitaire ou supérieur de type long;
- ou être détenteur d'un diplôme supérieur de type court et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle probante. Ces candidatures seront examinées par un jury, sur présentation d'un dossier (formulaire d'inscription ad hoc).

En l'absence du titre requis, une admission par Valorisation des Acquis de l'Expérience peut être envisagée.

### PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription est disponible en ligne

<https://uclouvain.be/prog-ifrs2fc>

Afin de garantir la qualité de la formation, le nombre d'inscrits est limité.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la formation si le nombre de participants est insuffisant (ceci n'a cependant jamais dû être le cas dans le passé).

### LE CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

Les participants qui suivent le programme et réussissent les épreuves d'évaluation se voient délivrer un « Certificat d'université en Normes IAS/IFRS », assorti de 10 crédits. Outre la valorisation personnelle du certificat dans le plan de formation du participant, les crédits octroyés peuvent être valorisés lors de la poursuite d'une formation académique en Europe, pour autant qu'ils soient validés par le jury du programme auquel le participant souhaiterait s'inscrire par la suite.

### EN SAVOIR PLUS

- 🌐 <https://uclouvain.be/prog-ifrs2fc>
- ☎ ++32 (0)10 47 21 90
- ✉ [exedlsm@uclouvain.be](mailto:exedlsm@uclouvain.be)

